

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
8 avril 2004  
Français  
Original: anglais/français

**Comité chargé des organisations non gouvernementales**

Session ordinaire de 2004

10-28 mai 2004

**Rapports quadriennaux pour la période 1997-2000  
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général  
en application de la résolution 1996/31 du Conseil  
économique et social****Note du Secrétaire général****Table des matières**

	<i>Page</i>
1. Australian Catholic Social Justice Council . . . . .	2
2. Conseil canadien des Églises . . . . .	6
3. La voix des femmes canadiennes pour la paix . . . . .	8
4. Enfants du monde – Droits de l'homme . . . . .	12
5. Association européenne des étudiants en droit . . . . .	14
6. Institut d'études politiques . . . . .	17
7. Mouvement mondial des mères . . . . .	20
8. Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies . . . . .	25



## **1. Australian Catholic Social Justice Council\***

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

#### **Objectifs**

Créé en 1987 par la Conférence des évêques catholiques d'Australie, l'Australian Catholic Social Justice Council (ACSJC) est l'institution de l'Église catholique australienne qui s'occupe de la justice, de la paix et des droits de l'homme. La Conférence des évêques l'a chargé de promouvoir la recherche, l'éducation, la sensibilisation et l'action en faveur de la justice sociale, de la paix et des droits de l'homme, en intégrant profondément ces notions à la vie de toute la communauté catholique australienne et en permettant à l'Église de s'exprimer de manière crédible sur ces questions.

L'ACSJC est tenu de rendre compte de ses actions à la Conférence des évêques catholiques d'Australie, par l'intermédiaire du Bishops' Committee for Justice, Development and Peace (Comité des évêques pour la justice, le développement et la paix).

L'ACSJC s'appuie majoritairement sur la tranche de la population qui est de confession catholique (29 %). Il participe aussi activement au réseau international d'organisations catholiques œuvrant en faveur de la justice et de la paix, et il contribue énormément à la création de réseaux entre les institutions nationales de l'Église chargées de la justice et de la paix en Asie. L'ACSJC coopère avec d'autres organisations religieuses ou laïques dont les objectifs sont similaires aux siens ou les complètent. Il est ainsi membre de l'Australian Forum of Human Rights Organizations (Forum australien des organisations de défense des droits de l'homme) et du Australian Council of Social Service (Conseil australien du service social). L'ACSJC participe activement au débat politique public en Australie.

#### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'à d'autres réunions des Nations Unies**

La Directrice générale, Mme Sandie Cornish, et un membre de l'ACSJC, Mme Maree Rose, ont assisté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Les femmes en l'an 2000 » (New York, mai 2000), et au Forum des ONG connexe.

Mme Cornish, en tant que co-présidente du Network on Women and Gender Relationships (Réseau sur les femmes et les relations entre les sexes) qui relève du National Council of Churches in Australia (Conseil national des Églises d'Australie), a présenté à des groupes confessionnels de femmes et aux responsables des Églises australiennes un compte rendu de cette session extraordinaire et de l'examen quinquennal du Programme d'action de Beijing.

Elle a ensuite participé à la Conférence sur les populations autochtones et le racisme (Sydney, 20-22 février 2001), organisée parallèlement à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

---

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

Mme Cornish fait partie du groupe de coordination du Groupe de travail des organisations non gouvernementales australiennes, qui a préparé la participation à la Conférence mondiale contre le racisme susmentionnée. Pour ce faire, il a élaboré du matériel utilisé pour procéder à de vastes consultations auprès de la population australienne et la sensibiliser avant la Conférence mondiale. Le Groupe de travail est en contact avec le Ministère des affaires étrangères et du commerce pour étudier les préparatifs du Gouvernement australien, sa participation et ses opinions concernant les points clefs du projet de déclaration et de plan d'action, devant être débattu lors de la Conférence mondiale. Avec le docteur Christopher Keating, membre de l'ACSJC, Mme Cornish participera à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, qui aura lieu à Durban (Afrique du Sud) en septembre 2001, et au Forum des ONG qui précédera cette Conférence.

### **Coopération avec les organes de l'ONU et les institutions spécialisées**

Le 10 mars 1999, l'ACSJC a écrit au Comité pour l'élimination de la discrimination raciale afin de saluer la prise en considération par le Comité de la décision 1 (53) sur les mesures d'alerte rapide et la procédure d'action urgente sous l'angle de l'Australie. L'ACSJC lui a en outre fait part de son opinion sur les questions concernant les droits des populations autochtones. Les déclarations portaient sur les droits fonciers des populations autochtones, en particulier l'affaire du peuple Mirrar et l'approbation de l'exploitation d'une mine d'uranium à Jabiluka, ainsi que sur le problème des enfants autochtones enlevés à leur famille.

Le 10 novembre 2000, l'ACSJC a écrit au Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction pour évoquer les lois sur le blasphème au Pakistan, notamment le cas du docteur Younus Shaikh, emprisonné depuis le 4 novembre 2000 pour blasphème au titre de l'article 295-C du Code pénal pakistanais. L'ACSJC a également adressé un courrier au chef de l'exécutif pakistanais et à l'ambassadeur du Pakistan en Australie pour dénoncer les abus qu'étaient susceptibles d'entraîner les lois sur le blasphème et encourager le Gouvernement pakistanais à amender ces lois afin de les harmoniser davantage avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme.

La Directrice générale et le frère Paul Devitt, membre du Conseil, ont rencontré Mme Asma Jahangir, Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, alors qu'elle se trouvait au Pakistan en janvier 2001 pour y observer la situation des droits de l'homme. Les lois sur le blasphème, le système électoral séparé, l'intolérance religieuse et la primauté du droit au Pakistan ont alors été évoqués.

### **Autres activités pertinentes**

En octobre 1997, l'ACSJC s'est rendu au Timor-Leste pour une visite axée sur les droits de l'homme. La délégation était composée de M. Keith O'Neill, Directeur général, de M<sup>gr</sup> Kevin Manning, Président, de M<sup>gr</sup> William Brennan, Président du Comité des évêques pour la justice, le développement et la paix, et du docteur Geoffrey Hull, linguiste. Les Gouvernements indonésien et australien et Mme Mary Robinson, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, ont reçu un rapport sur cette visite.

L'ACSJC a apporté une contribution déterminante à la préparation d'une lettre pastorale rédigée par les évêques catholiques d'Australie pour marquer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À cette occasion, en 1998, il a également produit et distribué un dossier d'information.

Le Directeur général et M<sup>gr</sup> Kevin Manning ont représenté l'Australie au World Congress on the Pastoral Promotion of Human Rights (Congrès mondial pour la promotion pastorale des droits de l'homme), organisé par le Conseil pontifical Justice et Paix, à Rome, en juin 1998. Lors de cette manifestation internationale, le Directeur général a présenté le rapport régional sur la situation des droits de l'homme dans le Pacifique et organisé un atelier sur les droits fondamentaux des populations autochtones.

En 1998 toujours, l'ACSJC a lancé la production de calendriers sur le thème de la justice sociale. Y sont énumérées et expliquées chaque année les commémorations et activités clefs mises en place par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que les fêtes religieuses connexes.

Cette même année, la Social Justice Sunday Statement (Déclaration dominicale sur la justice sociale) portait sur l'Année internationale des personnes âgées. Ces déclarations sont diffusées auprès de 300 000 personnes environ, dans toute l'Australie. En 1999, la déclaration concernait les droits des populations autochtones, les réfugiés et les demandeurs d'asile, les droits fondamentaux des femmes et la dette internationale, et en 2000, elle portait sur les actions mises en œuvre pour promouvoir la participation des femmes dans l'Église catholique en Australie. Elle annonçait la première réaction des évêques du pays en réponse à un projet de recherche sur ce thème. La Directrice générale de l'ACSJC faisait partie du groupe chargé de la gestion du projet, qui planifiait et menait les recherches. L'un des principaux domaines d'action mis en avant par ces travaux était la prise de décisions et le pouvoir, ce qui correspond au septième domaine critique défini par le Programme d'action de Beijing, qui est le partage inégal du pouvoir et des responsabilités de décision (Déclaration et Programme d'action de Beijing, Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies, New York, 1996, troisième chapitre).

Dans le cadre de ses travaux en faveur de l'Année internationale de la culture de la paix, l'ACSJC est devenu Messenger du Manifeste 2000. Il a décidé d'inscrire ses activités pour les 10 années suivantes dans le cadre de la Décennie pour la construction d'une culture de la paix. En partenariat avec le Réseau sur les femmes et les relations entre les sexes, l'ACSJC a prévu une série de séminaires sur les préoccupations des femmes dans le cadre de la lutte contre la violence et de la construction d'une culture de la paix.

Dans la lettre d'information trimestrielle *Justice Trends*, les questions traitées par l'Organisation des Nations Unies sont régulièrement évoquées, ce qui permet de renseigner un large lectorat, en Australie et dans le reste du monde, sur la structure, les fonctions et les activités du système des Nations Unies dans le domaine des droits économiques, sociaux et culturels, ainsi que sur l'engagement du Gouvernement australien à cet égard. L'ACSJC participe régulièrement à des réunions avec le Ministère des affaires étrangères et du commerce pour évoquer des questions liées aux droits de l'homme internationalement reconnus et les travaux

mis en œuvre par l'Australie pour promouvoir et protéger les droits de l'homme au titre des instruments du droit international humanitaire qu'elle a ratifiés.

Plus précisément, l'ACSJC a entrepris les démarches suivantes : information du public et représentation auprès du Gouvernement australien en ce qui concerne les sanctions économiques imposées à l'Iraq; dialogue avec le Gouvernement australien avant la session de 2000 de la Commission des droits de l'homme; campagne d'information sur l'abolition de la peine de mort; préparation d'un exposé et d'un témoignage dans le cadre d'une enquête menée par le Sénat australien sur les relations entre le pays et le Timor-Leste; préparation d'un exposé pour une enquête du Parlement australien (lancée par le Joint Standing Committee on Foreign Affairs and Trade – Comité mixte permanent chargé des affaires étrangères et du commerce) concernant le rôle de la politique étrangère de l'Australie dans la protection et la promotion de la liberté de religion et de conviction; et témoignage lors d'une audience dans le cadre de cette enquête (1999). L'ACSJC a aussi fait activement campagne auprès du Gouvernement australien pour qu'il respecte ses obligations contractées en vertu de traités internationaux lors de la prise en charge des populations autochtones australiennes, des demandeurs d'asile et des réfugiés.

L'ACSJC est en relation avec plusieurs missions diplomatiques en Australie pour traiter des questions concernant les droits de l'homme dans leurs pays respectifs.

## **2. Conseil canadien des Églises\***

### **(Organisation dotée du statut consultatif spécial depuis 1997)**

#### **Introduction**

Le Conseil canadien des Églises est une instance permettant à ceux qui participent au travail œcuménique pour la paix et la justice sociale au Canada et dans le monde d'échanger de l'information et des préoccupations; de réfléchir dans une perspective biblique et théologique sur la paix et la justice sociale; et de faciliter la coopération des Églises sur les questions de paix et de justice.

Les droits de l'homme sont le domaine dans lequel nous avons le plus collaboré jusqu'à présent avec des organismes des Nations Unies. Le Conseil fait campagne de longue date en faveur des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels, des droits des femmes, des droits des peuples autochtones, des droits des réfugiés et des droits des enfants et a eu le privilège d'intervenir à de nombreuses tribunes des Nations Unies au nom des Églises canadiennes et de leurs partenaires. Il a eu des représentants accrédités à la Troisième Commission de l'Assemblée générale, à la Commission des droits de l'homme et à des conférences mondiales telles que la Conférence mondiale contre le racisme. Nous avons également participé à un certain nombre de conférences mondiales et à d'autres manifestations organisées sous l'égide de l'ONU. On trouvera ci-après un historique de notre participation à des manifestations officielles :

#### **1997**

Année où le Conseil canadien des Églises a été doté du statut consultatif spécial : il n'a donc participé à aucune manifestation en 1997.

#### **1998**

Le Conseil a demandé l'accréditation pour le représenter à la cinquante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU de M. Bill Fairbairn, partenaire œcuménique travaillant pour le Comité interéglises pour les droits de l'homme en Amérique latine (ICCHRLA), de M. Gary Kenny, partenaire œcuménique travaillant pour le Comité interéglises pour l'Afrique (ICCAF), de M. John Offei, partenaire œcuménique de l'ICCAF, de M. Ufulle Ga-aro, partenaire œcuménique du KCAF, et de M. Rob Shropshire, de l'Église anglicane du Canada. Des communications écrites et orales ont été présentées au titre de plusieurs points de l'ordre du jour sur divers pays.

À la trente-sixième session de la Commission du développement social de l'ONU, le Conseil était représenté par M. David Pfrimrner, de l'Église évangélique luthérienne du Canada (ELCIC).

M<sup>me</sup> Joy Kennedy, de l'Église anglicane du Canada, a assisté à la sixième session de la Commission du développement durable de l'ONU.

---

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

**1999**

Pour la cinquante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, le Conseil a fait accréditer M<sup>me</sup> Daisy Francis, du Canada-Asia Working Group (CAWG), et M<sup>me</sup> Suzanne Rurnsey, de l'ICCHRLA, qui ont présenté des interventions sur la situation de divers pays et des interventions thématiques au titre de plusieurs points de l'ordre du jour.

**2000**

À la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme, les personnes suivantes ont demandé et reçu leur accréditation : M<sup>me</sup> Kathryn Robertson, collaboratrice de notre partenaire œcuménique le CAWG, M. Lee McKenna Ducharme, délégué par notre partenaire œcuménique l'ICCA, ainsi que nos partenaires œcuméniques indonésiens et nigériens Francisco Marcal, Puleng Lenka et Asma'u Joda.

**Conclusion**

Le Conseil canadien des Églises a grandement tiré parti de son statut consultatif spécial. Notre participation à ces manifestations de l'ONU nous a permis de mieux comprendre le fonctionnement des mécanismes et des institutions de l'Organisation et nous avons appris à travailler efficacement dans ce contexte multilatéral, ce qui nous a aidé à améliorer notre action au service d'un monde plus juste et plus pacifique.

Nous en sommes sincèrement reconnaissants et espérons collaborer pendant encore de nombreuses années avec l'Organisation et ses institutions spécialisées.

### **3. La Voix des femmes canadiennes pour la paix\***

#### **(Organisation dotée du statut consultatif spécial depuis 1997)**

##### **Buts et objectifs**

La Voix des femmes canadiennes pour la paix est une organisation nationale de bénévoles fondée en 1960. Depuis sa fondation, elle milite avec imagination contre une culture omniprésente de guerre et de violence pour défendre une culture de paix durable.

En tant qu'organisation exclusivement féminine, nous nous intéressons à ces questions de notre point de vue de femmes, en défendant notre droit fondamental d'exercer des responsabilités politiques pour la paix et la sécurité.

##### **Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ou à d'autres réunions organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies**

###### **1997**

- Commission de la condition de la femme (mars, New York) – Communications orales et écrites en collaboration avec des groupes de travail sur la paix internationale et les fillettes. Sujet : les femmes et la paix. Plusieurs représentantes de notre organisation ont assisté à cette manifestation.
- Conférence des ONG du Département de l'information (septembre, New York) – Une représentante/membre.
- Assemblée générale (septembre, New York) – Une représentante.

###### **1998**

- Commission de la condition de la femme (mars, New York) – Communications orales et écrites en collaboration avec le groupe de travail sur la paix internationale. Sujet : les femmes et la paix. Trois représentantes/membres ont assisté à cette manifestation.
- Conférence des ONG du Département de l'information (septembre, New York) – Une représentante/membre.

###### **1999**

- Commission de la condition de la femme (mars, New York) – Communication écrite en collaboration avec un groupe de travail sur la paix internationale sur le thème des femmes et de la paix. Participation : deux représentantes/membres.
- Conférence des ONG du Département de l'information (septembre, New York).

---

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.



**2000**

- Réunion préparatoire à Beijing+5 pour l'Europe et l'Amérique du Nord (ONU/CEE, janvier, Genève) – Communication écrite en collaboration avec le groupe de travail sur la paix internationale. Sujet : les femmes et la paix. Participation : une représentante.
- Commission de la condition de la femme (mars, New York) – Participation : quatre représentantes/membres.
- Réunion préparatoire à Beijing+5 (avril, New York) – Communications orales et écrites en collaboration avec le groupe de travail sur la paix internationale. Sujet : les femmes dans les processus de paix. Participation : quatre représentantes/membres.
- Conférence des ONG consacrée à Beijing+5 (juin, New York) – Participation : quatre représentantes/membres.
- Conférence des ONG du Département de l'information (août, New York) – Participation : une représentante.
- Commission des droits de l'homme (novembre, Genève) – Communication écrite en faveur de la levée des sanctions contre l'Irak, au titre du point 9 de l'ordre du jour provisoire de la cinquante-septième session.

**Coopération avec des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies****1999**

- Participation d'une représentante à une conférence parrainée par l'UNESCO sur la culture de la paix en République-Unie de Tanzanie.

**2000**

- Participation à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle ». Communications orales et écrites en collaboration avec le groupe de travail sur la paix internationale. Sujet : la participation des femmes à tous les processus de paix.
- Séance privée du Conseil de sécurité (octobre, New York). Sujet : la pleine participation des femmes à tous les processus de paix.
- Séance du Conseil de sécurité (octobre, New York). Sujet : la pleine participation des femmes à tous les processus de paix.
- UNIFEM – Collaboration avec l'UNIFEM pour préparer les réunions du Conseil de sécurité.

**Autres activités pertinentes****i) Rôle dans l'application de décisions de l'ONU****1997**

- Coordination d'une table ronde nationale qui a réuni 80 personnes des deux sexes sur le thème « La culture de la paix » et visait à promouvoir la mise en

œuvre du Programme d'action de Beijing adopté à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995 (janvier, Toronto, Canada).

#### **1999**

- Coordination d'une conférence internationale intitulée « La voix des femmes somaliennes pour la paix, la réconciliation et les droits politiques » à l'appui du Programme d'action de Beijing. Conception et distribution de supports d'information sur la promotion d'une culture de paix, à l'appui du programme de travail adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/13 du 15 janvier 1998.

#### **2000**

- Coordination du lancement à l'échelle nationale de la Campagne mondiale en faveur de l'éducation pour la paix, dans le cadre du programme de travail de l'Agenda de La Haye pour la paix et la justice au XXI<sup>e</sup> siècle, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à l'automne 1999 (document A/54/98).
- Formation et information à l'appui du programme de travail susmentionné dans le cadre d'ateliers sur la culture de la paix à Nairobi, à Dar es-Salam, en République-Unie de Tanzanie, à Londres, à New York et à Bucarest.
- Coordination à l'échelon national de la formation de 55 femmes sur le thème « Aller de l'avant : les femmes, la paix et les droits de l'homme » afin de promouvoir l'application du Programme d'action de Beijing (Toronto).
- Participation à la conférence nationale organisée à Djibouti par la Somalie à l'appui du programme de travail sur la culture de la paix et du Programme d'action de Beijing.

#### **1997-2000**

- Participation à de nombreuses consultations nationales entre les ONG et le Gouvernement à l'appui des résolutions de l'ONU relatives à la consolidation de la paix et aux droits de l'homme (Ottawa).
- Organisation et coordination de trois voyages d'études et de consultations au Siège de l'ONU à New York pour un groupe de femmes canadiennes qualifiées de tous âges en vue d'aider à appliquer des résolutions de l'ONU relatives à l'égalité politique des femmes et au désarmement.
- Participation à des dialogues internationaux avec des femmes chypriotes grecques et turques à l'appui du programme de travail pour une culture de la paix mentionné plus haut.

#### **ii) Consultations et coopération avec des fonctionnaires du Secrétariat de l'ONU**

Oui, à l'occasion des voyages d'études et de consultations que nous organisons; et dans le cadre de notre participation à l'élaboration de la documentation constituée par la Division de la promotion de la femme pour chacune des réunions de la Commission de la condition de la femme.

**iii) Élaboration de rapports**

Néant.

**iv) Autres exemples d'activités consultatives ou d'activités de fond**

Néant.

## **4. Enfants du monde – Droits de l’homme\***

### **(Statut consultatif spécial obtenu en 1997)**

#### **Présentation de l’association**

Enfants du monde – Droits de l’homme (EMDH) est une organisation non gouvernementale type association loi 1901 dont le but est la reconnaissance de l’enfant en tant que personne. Suite à la promulgation à l’Organisation des Nations Unies de la Convention relative aux droits de l’enfant le 20 novembre 1989, EMDH a pris ce texte majeur comme base de son action et comme référence. Sensibiliser l’opinion publique à ces droits, les faire reconnaître et appliquer partout dans le monde sont les objectifs d’Enfants du monde – Droits de l’homme. L’association est agréée par le Ministère français de la jeunesse et des sports et a le soutien constant du Ministère de l’éducation nationale. Membre de différents collectifs nationaux (Conseil français pour les droits de l’enfant, Voix de l’enfant) ou internationaux (Plate-forme des ONG auprès de l’Union européenne...), elle participe à différentes rencontres dans de nombreux pays en vue de faire avancer les droits de l’enfant.

Enfin, dans tous les pays où elle met en place des programmes, elle est en lien constant avec l’UNICEF et parfois avec l’UNESCO.

#### **Participation aux réunions et conférences organisées par l’ONU**

L’association a souvent envoyé des délégués à Genève pour participer à des rencontres organisées à l’Organisation internationale du Travail concernant le travail des enfants mais aussi à diverses réunions concernant les droits de l’homme. Elle était une des rares ONG internationales à participer au deuxième Forum de l’Alliance mondiale des villes contre la pauvreté organisé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Genève du 3 au 5 avril 2000. De même, l’association a participé activement à la table ronde organisée par le Ministère des affaires étrangères et le PNUD sur les droits de l’homme et le développement humain au service de la liberté et de la solidarité à Paris le 29 juin 2000. La participation souhaitée aux assemblées plénières des Nations Unies à New York n’a pas encore été possible en raison du coût. Toutefois, notre délégué Alexandre Kamarotos a fait plusieurs visites au Conseil économique et social de l’ONU et à l’UNICEF à New York. Enfin, l’association participe activement à Paris à la réunion de préparation du Sommet mondial pour les enfants prévu à la fin de l’année 2001 et auquel l’association souhaite assister.

#### **Activités en France**

En vue de diffuser la Convention relative aux droits de l’enfant et d’aider les enseignants et les travailleurs sociaux à sensibiliser les enfants à ce texte, l’association a créé une mallette pédagogique : la « Boîte à outils pour les droits de l’enfant ». Cet instrument est largement diffusé en France et une traduction en anglais est en cours afin de la mettre au service d’autres pays. Cette mallette est aujourd’hui présentée au Centre pour les droits de l’enfant de l’ONU à Genève. Par ailleurs, l’association fait de nombreuses interventions en milieu scolaire pour faire connaître les droits de l’enfant. Enfin, un Centre international pour les droits de

---

\* Le présent document n’a pas été revu par les services d’édition.

l'enfant ouvert et tenu par l'association accueille un large public (place de Thorigny, 75003 Paris).

L'association prévoit de s'implanter en Afrique du Sud, en Palestine, au Salvador, en Inde et en Serbie.

## **5. Association européenne des étudiants en droit\***

### **(Statut consultatif spécial accordé en 1997)**

#### **1. Introduction**

Créée en 1981, l'Association européenne des étudiants en droit est une organisation indépendante, apolitique et à but non lucratif qui regroupe des étudiants en droit et de jeunes avocats. À l'heure actuelle, elle couvre 39 pays d'Europe et environ 200 facultés de droit. L'Association offre aux étudiants et aux jeunes avocats une ouverture sur le monde et les aide dans l'acquisition de leurs compétences professionnelles. Elle encourage les membres à agir pour le bien de la société, en vue de concrétiser une vision : « Un monde juste dans lequel existe le respect de la dignité humaine et de la diversité culturelle ». Par les activités qu'elle mène dans le domaine juridique, telles que les groupes de recherche juridique, les concours entre tribunaux fictifs, les séminaires et conférences, et les programmes d'échanges, l'Association contribue de façon positive à l'éducation juridique.

Fermelement attachée aux droits de l'homme, l'Association s'emploie à promouvoir ces droits et à dispenser l'éducation qui s'y rattache. Au fil du temps, elle a obtenu le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC, le statut consultatif (catégorie C) auprès de l'UNESCO (1994), le statut consultatif auprès de la CNUDCI (1997) et a signé un accord de coopération avec le HCR dans le domaine du droit des réfugiés (1995). En 2000, elle a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe.

#### **2. Participation aux conférences et aux réunions organisées par les Nations Unies**

L'Association a nommé des représentants permanents auprès de l'ECOSOC en 1998 (2 à Genève, 2 à New York et 2 à Vienne) et en 1999 (1 à Genève, 1 à New York et 1 à Vienne). Elle a activement pris part au processus de création de la Cour pénale internationale, spécialement en tant que membre du Comité directeur de la Coalition des ONG pour la création d'une Cour pénale internationale. À ce titre, elle a délégué 12 représentants à l'Assemblée générale des Nations Unies sur la Cour pénale internationale (30 octobre-4 novembre 1995) et ses délégations ont assisté aux réunions des comités préparatoires de la Cour pénale internationale organisées au Siège de l'ONU à New York (avril 1996, août 1996, juillet 1997, décembre 1997, février 1997 et mars-avril 1998). Elle a envoyé 38 étudiants à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale à Rome, du 15 juin au 17 juillet 1998. Après la Conférence de Rome, elle a assisté aux sessions de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, qui se sont tenues à New York en juillet-août 1999, novembre-décembre 1999, février 1999, juin-juillet 2000, novembre-décembre 2000 et février-mars 2001. En 1997 et 1998, elle a publié un manuel sur le projet de statut de la Cour pénale internationale, qui a été largement distribué, notamment aux représentants des États auprès des comités préparatoires et des participants à la Conférence diplomatique de Rome, ainsi qu'aux membres de la Coalition des ONG pour la création d'une cour pénale internationale. Aux fins de la participation à ces réunions, l'Association avait établi un certain nombre de documents véhiculant une prise de position : « Observations concernant le projet de seuil applicable à la

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

compétence de la Cour pénale internationale à connaître des crimes de guerre », assorties d'une recommandation visant à rejeter l'inclusion de ce seuil sous quelque forme que ce soit (décembre 1997), « Nécessité d'une norme universelle pour les peines relevant de la Cour pénale internationale » (décembre 1997), « Forum sur les droits de l'enfant à la Cour pénale internationale – Commentaire sur des violations graves des droits et coutumes de la guerre » (décembre 1997), « Déclaration de Vienne sur la création d'une Cour pénale internationale permanente », « Le droit des victimes de violations graves des droits de l'homme et de crimes internationaux de participer aux procès : une norme pour les juridictions internationales? ».

L'Association a assisté aux trente-deuxième, trente-troisième, trente-quatrième, trente-cinquième et trente-sixième sessions du Groupe de travail de la CNUDCI sur le commerce électronique, tenues respectivement en janvier 1998 à Vienne, en juin et juillet 1998 à New York, en février 1999 à Vienne, en septembre 1999 à Vienne ainsi qu'en septembre 2000. Le Président de l'Association a participé à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur, qui s'est tenue du 5 au 9 octobre 1998, à Paris. Depuis, chaque année, les membres des conseils internationaux de l'Association assistent aux réunions de suivi. L'Association est membre de la Consultation des ONG de jeunes sous l'égide de l'UNESCO et participe au Forum des étudiants organisé conjointement par les ONG et l'UNESCO. Elle était représentée à la cinquième Consultation des ONG de jeunes, à Paris, en février 1997. Le Président de l'Association (1998) a participé à la sixième Consultation, à Paris en mai 1998. Le Président et le Vice-Président des séminaires et conférences de l'Association (2000/01) ont assisté à la septième Consultation qui s'est tenue à Paris, du 27 au 29 novembre 2000. Le Vice-Président a participé en tant qu'interlocuteur à l'un des groupes de travail consacré aux difficultés de gestion et d'apprentissage inhérentes à l'université électronique.

### **3. Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées**

L'Association entretient une coopération riche et variée avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées tant au niveau international qu'au niveau national, dans tous ses principaux domaines d'activité (groupes de recherche juridique, tribunaux fictifs, séminaires et conférences et programme d'échange entre étudiants). Le présent rapport en mentionne quelques-uns. Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1995, l'Association agit dans le cadre d'un accord de coopération avec le bureau régional du HCR pour les pays du Benelux et les institutions européennes. L'accord a été évalué en 1998 et un nouvel accord a été conclu. En 1997 et en 1998 notamment, les branches locales de l'Association ont organisé des manifestations (séminaires, sessions de formation, conférences sur le droit international applicable aux réfugiés), pour lesquelles le HCR a dépêché des intervenants. Il offre également à l'Association des bourses de formation pour les étudiants qui participent au programme d'échange. L'accord de coopération prévoit le partage de la documentation et du matériel. « Le droit de la paix en l'an 2000; l'application effective et les violations actuelles du droit international et la réforme des organisations internationales », tel est le titre d'un programme proposé par l'Association pour la période 1997-1999, au cours de laquelle l'ensemble du réseau de l'Association a adapté ses activités à ce thème particulier. Le cycle a abouti à la Conférence internationale sur le pouvoir de la paix, intégrée à l'Appel pour la paix, dans le cadre de la Conférence de La Haye en mai 1999. L'Association s'apprête à publier le Programme international pour 1997-1999. « Lutte contre l'impunité – une

cour pénale internationale permanente », tel était le titre d'une conférence internationale qu'elle a organisée dans les locaux du Bureau des Nations Unies à Vienne, du 21 au 24 avril 1998. La coopération avec les Nations Unies a également été marquée par les manifestations suivantes, entre autres : l'École de droit humanitaire international et des droits de l'homme d'Arusha (février-mars 1998, République-Unie de Tanzanie), l'École de droit sur la paix en Bosnie-Herzégovine (avril-mai 1998, Sarajevo) et la conférence internationale organisée en collaboration avec *No Peace Without Justice* sur le thème suivant : « Justice sans impunité – création d'une cour pénale internationale » (Rome, 21-23 novembre 1997). La branche de l'Association sise en Croatie a coopéré avec le Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Zagreb, dans le cadre d'une série de groupes de travail communs et de stages d'étudiants, en 1999 et 2000.



## 6. Institut d'études politiques\*

### (Statut consultatif spécial accordé en 1977)

#### Introduction

La branche transnationale de l'Institut d'études politiques a été créée en 1974. Il s'agit d'un des premiers instituts de recherche à avoir adopté la transnationalité en nom, en composition, en orientation et en action.

L'Institut s'emploie à établir et promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'analyse et du règlement potentiel de problèmes mondiaux tels que les conflits armés, la pauvreté et la marginalisation, l'injustice sociale et la dégradation de l'environnement. C'est avant tout un réseau mondial de chercheurs indépendants et de militants. Des partenariats étroits ont été créés au fil des ans avec de nombreuses organisations non gouvernementales en Afrique, en Asie, en Amérique latine, en Europe de l'Est et de l'Ouest et aux États-Unis d'Amérique.

Organisation à but non lucratif enregistrée aux Pays-Bas, l'Institut est financé par toute une palette de donateurs, dont des groupes paroissiaux, des organisations non gouvernementales de financement du développement, des ministères européens de la coopération aux fins du développement et des fondations privées, tant aux États-Unis qu'en Europe.

#### Participation aux réunions organisées par les Nations Unies

L'Institut a participé aux préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux drogues ainsi qu'à la manifestation elle-même, qui s'est tenue du 8 au 10 juin 1998, à New York. Les 26 et 27 mars 1997, deux représentants de l'Institut ont assisté, à Vienne, aux réunions de la Commission des stupéfiants agissant en tant qu'organe préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Des représentants ont également assisté à la troisième réunion intersessions, tenue à Vienne, du 3 au 5 décembre 1997, et à la deuxième session de la Commission des stupéfiants agissant en tant qu'organe préparatoire de la session extraordinaire, tenue à Vienne du 16 au 20 mars 1998. Un document d'information spécial a été publié en mai 1998 sous le titre « Pris dans la tourmente : les pays en développement, le PNUCID et la guerre des drogues », en tant que contribution aux débats sur la destruction des cultures illicites et le développement d'activités de substitution, l'un des principaux points à l'ordre du jour. De nombreuses initiatives ont été prises en vue d'encourager la participation d'entités internationales non gouvernementales à la session, de sensibiliser la population à la manifestation, et d'attirer l'attention des médias. À New York, cinq représentants de l'Institut, originaires de divers pays, ont participé à la session extraordinaire. L'Institut était l'un des organisateurs principaux de la tribune parallèle des ONG, qui s'est tenue au Church Center des Nations Unies, en collaboration avec les comités des ONG sur les stupéfiants de Vienne et de New York. Il a par ailleurs présidé à une réunion d'ONG, à l'intérieur du bâtiment du Secrétariat, où se tenait la session extraordinaire. Ensuite, l'Institut a participé à la quarante-deuxième session de la Commission des stupéfiants, du 16 au 25 mars 1999, à Vienne.

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

Dans le cadre du suivi du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adopté à la troisième session de la Conférence des Parties à la Convention, à Kyoto (Japon), le 11 décembre 1997, l'Institut s'est intéressé de près aux réunions suivantes de la Conférence des Parties. Un représentant de l'Institut a participé aux manifestations des ONG organisées lors de la cinquième Conférence, à Bonn, du 25 octobre au 5 novembre 1999. En février 2000, l'Institut a présidé un séminaire, à Amsterdam, organisé avec le concours du Fonds mondial pour la nature, sur le thème suivant : « NGO Climate-Energy Skillshare: a Common Message towards COP 6 », à Bonn (Allemagne). En septembre de la même année, l'Institut a organisé, en collaboration avec Amis de la Terre International, le Wuppertal Institute (Allemagne), le Réseau climat-Europe et le Centre pour la science et l'environnement (Inde), un atelier intitulé « Towards the Hague Mandate? why the climate agreement must be fair to be effective », dans le cadre de la conférence intersessions tenue à Lyon (France), qui a donné lieu à la publication d'un document intitulé « Gathering Storm: The Human Impact of Climate Change ». En septembre deux réunions d'information ont été tenues à Amsterdam, l'une à l'intention de la presse (« La sixième session de la Conférence des Parties doit déboucher sur l'engagement clair et ferme des pays industrialisés de ratifier le Protocole de Kyoto en vue de son entrée en vigueur en 2002, 10 ans après la Conférence de Rio »), l'autre à l'intention des organisations non gouvernementales intéressées au développement (« Sixième session de la Conférence des Parties : la position des pays de l'hémisphère Sud »). L'Institut a établi plusieurs documents aux fins de la Conférence sur l'énergie renouvelable pour les pays en développement, organisée dans le cadre de la sixième session de la Conférence des Parties, tenue du 13 au 24 novembre 2000, à La Haye. Plusieurs activités ont été menées au cours de cette session, dont une réunion spéciale d'experts intitulée « Au-delà de la sixième session de la Conférence des Parties : équité et développement grâce aux droits d'émission négociables », lors de la conférence de deux jours sur la justice climatique, organisée en parallèle par le Comité du développement durable des Pays-Bas.

#### **Coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées**

1. En 1997, un expert de l'Institut a fait partie de la délégation du Gouvernement belge au Sommet de haut niveau de l'OMC sur les pays moins développés, tenu les 27 et 28 octobre, à Genève.
2. En avril 1998, le Directeur adjoint de l'Institut a pris la parole lors du séminaire sur la mondialisation et la santé, organisé par le Groupe de travail de l'OMC sur l'économie de la santé, à Genève.
3. En octobre 1998, un représentant de l'Institut a participé à la Conférence UNESCOMOST, à Rio de Janeiro (Brésil), consacrée aux transformations sociales et économiques liées au problème international de la drogue.
4. En mai 2000, le Directeur de l'Institut a assisté à la Conférence sur la mondialisation et les économies vulnérables, organisée à Helsinki par l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement (Université des Nations Unies).
5. Du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2000, deux représentants de l'Institut ont participé à des manifestations parallèles lors de la session extraordinaire de l'Assemblée

générale à Genève, en vue d'évaluer les résultats du Sommet social de Copenhague en 1995 et de débattre des nouvelles mesures à prendre.

**Activités connexes**

1. L'Institut a fait partie du Comité préparatoire international de l'Appel pour la paix de La Haye, et organisé cinq débats de groupe lors de cette conférence internationale pour la paix, la plus importante jamais réunie (plus de 10 000 participants), en mai 1999, à La Haye.

2. L'Institut a joué un rôle fondamental dans la participation des ONG aux sessions de la Réunion Asie-Europe, notamment en organisant un atelier sur le sujet lors de la réunion générale annuelle du Comité de liaison des ONG de la Commission européenne, le 1<sup>er</sup> avril 2000, à Bruxelles, et en contribuant aux préparatifs du Forum des peuples 2000, organisé par le Comité préparatoire international de la Réunion Asie-Europe, à Séoul. Il a également participé au sommet consacré à la Réunion Asie-Europe et à la société civile, organisé par l'Union européenne à Lisbonne, en mai 2000.

## **7. Mouvement mondial des mères\***

### **(Statut consultatif spécial obtenu en 1949)**

#### **Buts du Mouvement mondial des mères**

Aider les mères à assumer pleinement leurs responsabilités familiales, sociales et civiques.

Représenter les mères dans la vie nationale et internationale.

Affirmer et faire reconnaître par l'opinion publique, dans les lois et les institutions, la fonction sociale primordiale de la mère.

#### **Extension géographique**

Le Mouvement a pour membres des associations féminines, familiales ou au service de l'enfant, dans une soixantaine de pays.

Depuis 1997, ses relations se sont étendues aux pays suivants : Allemagne, Argentine, Burundi, Chili, Croatie, île Maurice, Irlande, Malaisie, Slovaquie, Suède et Ukraine.

#### **Participation du Mouvement aux conférences, réunions et commissions**

##### **1997**

- New York

Participation mensuelle régulière aux comités des ONG sur la famille.

25 février-6 mars : trente-cinquième session de la Commission des Nations Unies pour le développement social : intervention écrite du Mouvement demandant de ne pas oublier la dimension familiale dans le suivi du Sommet mondial de Copenhague sur le développement social.

10-21 mars : participation à la Commission de la condition de la femme.

Septembre : participation à la cinquantième Conférence annuelle du Département de l'information de l'ONU, la déléguée de l'organisation étant rapporteur du séminaire intitulé « The NGO role in conflict Management » (le rôle des ONG dans la gestion des conflits).

- Genève

Participation régulière aux travaux de la Conférence des ONG ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, entre autres aux sous-comités traitant des sujets liés à la femme, aux droits de l'homme, au désarmement et à la paix.

Avril : participation aux travaux de la Commission des droits de l'homme; intervention de notre déléguée sur l'enfance et les conséquences de l'instabilité mondiale.

---

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

Juillet : réunion du Département de l'information de l'ONU sur la Palestine; intervention de notre déléguée sur la situation des enfants dans les territoires occupés.

- Paris (UNESCO)

Participation régulière aux divers groupes de travail organisés par le Comité permanent des ONG. Le Mouvement fait partie du Conseil provisoire des ONG et assiste à la vingt-neuvième session de la Conférence générale de l'UNESCO.

- Vienne

Cosignature du Mouvement avec de nombreuses ONG d'une déclaration sur le rôle des familles (art. 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme)

13-14 octobre : participation et intervention au Conseil de l'Europe lors d'un colloque sur l'éducation parentale en Europe.

## 1998

- New York

Les déléguées du Mouvement assistent de façon régulière aux réunions hebdomadaires organisées par le Département de l'information pour les ONG.

10-19 février : participation à la trente-sixième session de la Commission du développement social. Trois interventions d'associations affiliées au Mouvement.

2-13 mars : trois déléguées venues de France, en plus des déléguées habituelles, participent à la quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, avec publication d'une déclaration officielle du Mouvement sur la traite et l'esclavage des femmes.

Dans le cadre du Comité des ONG, intervention écrite sur le thème « Les femmes et le stress »

UNICEF : participation à la session du Bureau exécutif.

- Genève : Commission des droits de l'homme

Participation à la cinquante-quatrième session de la Commission des droits de l'homme; différentes interventions : une déclaration sur la Convention des droits de l'enfant, une demande faite à la Commission de supprimer les sanctions contre l'Iraq qui causent la mort d'enfants.

Participation à des tables rondes, liées aux droits de l'homme, sur des thèmes tels que la situation des populations palestiniennes dans le Sud-Liban, le Soudan ou l'Algérie.

1<sup>er</sup>-21 août : participation à la session de la Sous-Commission.

Participation en tant que membre actif au Comité des ONG sur la Palestine.

- Organisation mondiale de la santé

À l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation, le Mouvement a pris part à une exposition sur la maternité.

- Conférence des ONG

25-26 juin : réunion officielle du Comité des ONG; la déléguée participe à la préparation et à l'identification des sujets et des intervenants pour un séminaire prévu à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

- Paris (UNESCO)

Conférence des ONG : le Mouvement est élu au Conseil des ONG et nommé comme secrétariat du Conseil; il obtient la présidence du groupe « Femmes et culture de paix » et travaille également dans deux autres groupes : « La petite fille » et « Lutte contre la pauvreté et microfinancement ».

Décembre : participation au cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

- Vienne

Participation aux travaux du Comité des ONG sur le thème : « Les perspectives de la femme dans la Déclaration universelle des droits de l'homme ».

## 1999

Le Mouvement mondial des mères célèbre son cinquantième anniversaire en organisant, entre autres, un colloque à l'UNESCO, les 8 et 9 avril 1999, sur le thème : « La dynamique familiale et sociale du travail de la mère », avec la participation de M. Cyril Dalais, conseiller de la Division éducation de l'UNICEF, M<sup>me</sup> Janne Haaland Matlary, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Norvège, et le docteur Robert Ryder. Le Mouvement a publié les actes du colloque.

- New York

8-19 mars : Commission de la condition de la femme, suivie par les déléguées institutionnelles et trois représentantes venues de France.

Participation aux groupes de travail sur la violence contre les femmes et sur les mécanismes institutionnels.

- Genève

Commission du développement social : le Mouvement travaille dans deux groupes de la Conférence des ONG en vue de préparer le Forum Genève 2000.

Commission des droits de l'homme : 20 mars-30 avril, organisation et direction de deux tables rondes, suivies par le lancement d'un appel pour l'arrêt de l'usage de l'uranium appauvri.

Août : cinquante-quatrième session de la Sous-Commission; le Mouvement organise une table ronde sur les effets de la mondialisation sur les populations vulnérables.

17-21 novembre : au Congrès international de la famille, cinq membres sont présents et servent d'animateurs lors des séances de travail.

- Paris (UNESCO)

Le secrétariat du Conseil des ONG, assuré par le Mouvement, a tenu en septembre une assemblée plénière qui a préparé la Conférence générale de l'UNESCO (octobre-novembre) en vue de faire le point sur la place réservée aux ONG à l'UNESCO. Le groupe Femmes et culture de paix est présidé par le Mouvement, lequel participe aussi aux deux autres groupes, « Petite fille » et « Microfinancement et développement ».

## 2000

- New York

Mars : Commission de la condition de la femme, et Réunion préparatoire Beijing+5 : la Secrétaire générale et des membres du Mouvement-Argentine ont participé aux travaux.

22-26 mai : Forum du Millénaire des ONG, participation d'un membre français, en plus des représentantes habituelles. Le Mouvement fait une déclaration écrite, demandant que soit pris en compte, dans le calcul du produit national brut des pays, l'investissement des mères dans le capital humain de leurs enfants.

Juin : Commission préparatoire Beijing+5 et Assemblée extraordinaire suivies par les membres du Mouvement-Argentine.

- Genève

Janvier : Beijing+5, réunion préparatoire régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord.

La représentante institutionnelle ainsi que deux déléguées venues de France ont participé en particulier aux ateliers concernant la reconnaissance du travail non rémunéré des femmes et le commerce électronique.

20 mars-30 avril : Commission des droits de l'homme, participation de nos déléguées institutionnelles.

26-30 juin : Copenhague+5, participation au Forum 2000. Organisation d'un forum sur le thème : « La famille en ce nouveau millénaire », avec la participation de M<sup>me</sup> Renate Bloem, Présidente du Comité des ONG sur le statut des femmes, M<sup>me</sup> Rosina Santa Olalla, M. Luis Alberto Petit Herrera, de la Fondation Prodefa, MM. Craig Hart et Jeffrey Hill, de l'Université BYU, entre autres.

- Vienne

6-8 novembre : Assemblée générale de la Conférence des ONG. Le mandat de l'organisation en tant qu'administrateur se termine. La Présidente du Mouvement et notre administrateur étaient présents et ont participé aux discussions sur les relations entre l'ONU et les ONG.

- Paris (UNESCO)

Participation à l'élaboration et à la diffusion d'un questionnaire aux ONG membres du Conseil des ONG.

Préparation de l'Assemblée annuelle du Conseil du 26 septembre.

24-25 novembre : participation au Colloque sur la culture de la paix.

Pour compléter la Convention des droits de l'enfant, le Mouvement, membre actif du groupe de travail « Petite fille », a adopté un manifeste en vue d'attirer l'attention des États Membres de l'ONU sur les atteintes aux droits de la personne humaine qui affectent une population particulièrement fragile : les petites filles.



## **8. Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies\***

### **(Statut consultatif spécial depuis 1981)**

1. L'Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies compte des membres dans 148 pays et dans toutes les régions du monde. Depuis sa création en 1978, l'Organisation, de par son mandat constitutionnel et ses activités, vise à faire progresser les travaux de son *alma mater*, le système des Nations Unies. Les principaux buts et objectifs de l'Association sont les suivants : être une organisation d'anciens élèves pour les anciens stagiaires et boursiers de l'ONU; faciliter la communication entre le système des Nations Unies et les bénéficiaires de ses multiples stages et bourses; utiliser les ressources collectives et individuelles de ses membres pour promouvoir à tous les niveaux, la recherche, la diffusion de l'information et l'éducation pour faire mieux comprendre au public les principes, les activités et le potentiel de l'ONU; raviver l'intérêt que ses anciens élèves, occupés dans des domaines autres que les affaires internationales, portent à l'Organisation des Nations Unies et aux questions d'intérêt mondial; et, appuyer et encourager le maintien et la multiplication des stages et des bourses ainsi que d'autres types de programmes de formation au sein du système des Nations Unies.

2. Le cycle du programme de 1997 à 2000 a fait suite au discours très encourageant que S. E. Boutros Boutros-Ghali, alors Secrétaire général de l'ONU, a prononcé en 1996, lors de l'Assemblée de l'Association dont le thème principal était « Campagne en faveur de l'ONU : veiller à lui donner les moyens de relever les nouveaux défis », dans lequel il a entre autres déclaré « Je sais qu'à ce moment critique pour l'Organisation, l'Association mondiale des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies et ses membres peuvent de beaucoup contribuer à son action. En tant que membres de cette association, vous avez fait l'expérience de l'ONU, travaillé aux côtés de son personnel dans diverses situations et par là même considérablement contribué à nos succès. Aussi suis-je fier de vous appeler, vous les membres de l'Association mondiale d'anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies, membres de la famille des Nations Unies. »

3. Le principal point inscrit à l'ordre du jour de la douzième session de l'Assemblée de l'Association tenue du 20 au 21 août 1998 était intitulé « Proposition du Secrétaire général de l'ONU concernant une réunion du Millénaire en l'an 2000 pour les membres des organisations non gouvernementales : questions et domaines prioritaires pour la contribution de l'Association des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies ». Dans son message à l'assemblée de l'Association, S. E. M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, a notamment déclaré « C'est un grand plaisir pour moi que de vous saluer de la façon la plus chaleureuse à l'occasion de la douzième session de l'Assemblée de l'Association des anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies. Les stagiaires et les boursiers, de par leur énergie, imagination et loyales activités de plaidoyer, contribuent de façon cruciale aux opérations quotidiennes de l'ONU à un moment où celle-ci en a le plus besoin. De nombreux

---

\* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

anciens stagiaires et boursiers ont continué leurs activités pour briller dans des postes permanents au sein de l'ONU. D'autres travaillent ailleurs sur toute une gamme de questions mondiales clefs. Vous tous, d'une façon ou d'une autre, êtes devenus des membres concernés et attentionnés de la communauté internationale. Je constate avec plaisir que votre session pensera déjà au Millénaire. Tout comme la Conférence de San Francisco au cours de laquelle l'Organisation des Nations Unies a été fondée, et comme d'autres conférences organisées à des tournants de l'histoire mondiale, l'an 2000 offre aux États Membres, à la société civile et aux citoyens à titre individuel une occasion unique et exceptionnelle de définir une vision pour l'Organisation des Nations Unies dans une nouvelle ère mondiale. C'est pourquoi j'ai proposé que la session de l'Assemblée générale cette année soit intitulée Assemblée du Millénaire; qu'elle comprenne une réunion consacrée au "Sommet du Millénaire" et que des forums d'organisations non gouvernementales soient organisés parallèlement à ces manifestations. »

4. Au cours de la période à l'examen, l'Association a élargi sa portée et resserré ses liens de coopération avec le système des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales. L'Association a continué de prendre part aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions de l'ONU. À titre d'exemple, l'Association a continué de prendre activement part aux sessions de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et de ses organes subsidiaires. L'Association a été représentée à la vingt-troisième session de la CNUDCI qui s'est tenue à New York du 12 juin au 7 juillet 2000. Dans son intervention portant sur le point de l'ordre du jour intitulé « Formation et assistance technique », l'Association a constaté avec satisfaction que la CNUDCI collaborait avec elle dans le contexte du Fonds Rammel et l'a encouragée à continuer de le faire. En outre, l'Association a été représentée et a fait des déclarations à la trente-deuxième session de la CNUDCI organisée à Vienne (Autriche) du 17 mai au 4 juin 1999 ainsi qu'à la trente-sixième session du Groupe de travail sur le commerce électronique tenue à New York du 14 au 25 février 2000.

5. L'Association a été représentée par son spécialiste principal en matière de progrès des institutions à l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) ainsi qu'à l'atelier de formation accueilli du 13 au 14 juin 2000 à New York par la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, organisé par l'Académie de gestion allemande de la Basse-Saxe sur le thème « Partenariats entre secteur public et secteur privé pour le développement durable : comment les pays, les entreprises et les communautés pourront-ils créer des richesses à l'aide de ces partenariats? »

6. La première session de fond du Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 2001 consacrée au suivi du Sommet mondial pour les enfants a eu lieu du 30 mai au 2 juin 2000 à la Maison de l'UNICEF (New York) et l'Association y a été représentée par son conseiller principal pour les questions d'égalité entre les sexes et par deux étudiants stagiaires d'Amérique latine et des Caraïbes. À la vingt-deuxième session du Comité de l'information de l'Assemblée générale des Nations Unies organisée du 1<sup>er</sup> au 12 mai 2000 au Siège de l'ONU à New York, l'Association était représentée par son coordonnateur spécial des projets culturels dont l'intervention au sujet de l'impact du fossé numérique sur le développement des pays en développement a été bien reçue par le Comité et reproduite dans un communiqué de presse officiel de l'ONU qui a

été affiché sur le site Web mondial. L'Association a continué de collaborer au projet du cercle de réflexion sur la construction d'un navire-hôpital de l'ONU pour la paix baptisé *L'humanité 1*, en prenant part aux sessions des 17 juin 1997, 19 mai 1998, 24 juin 1999 et 7 juin 2000.

7. Comme le lui a demandé l'Assemblée, l'Association a appuyé l'appel de La Haye pour la paix de 1999. L'Association a pris part à la quarante-deuxième session du Comité sur les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (4 au 16 juin 1999) et à la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (19 au 30 juin 1999), l'une et l'autre tenues à Vienne (Autriche). En tant que contribution à la mise en œuvre des résolutions 52/13 « Culture de la paix » et 52/33 « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » ainsi que pour mieux mettre en œuvre la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Décennie des Nations Unies pour le droit international et le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, l'Association a organisé du 23 au 24 septembre 1998 le colloque intitulé « Veiller à une culture de paix et de développement : le rôle de l'éducation, de la science, de la technologie et du système des Nations Unies dans le troisième Millénaire ». L'Association a par ailleurs publié un journal spécial de commémoration à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et du cinquantième anniversaire du Groupe des stagiaires de l'Organisation des Nations Unies en 1948. En même temps (25 septembre 1998), l'Association a organisé une cérémonie spéciale au Siège de l'ONU pour rendre hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, aux éminents anciens stagiaires et boursiers de l'Organisation des Nations Unies (y compris le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères de la République de Namibie) et pour reconnaître la contribution des programmes d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe à la promotion du renforcement des capacités en faveur de la paix et du développement.

8. L'Association a par ailleurs pris part à diverses sessions de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et à ses organes subsidiaires, en particulier à la session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale qui s'est tenue du 3 au 21 août 1998, à laquelle elle a été représentée par un représentant suppléant auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et par un membre de son conseil de directeurs. L'Association était représentée à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies chargée d'examiner et d'évaluer la mise en œuvre d'Action 21 (adoptée par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992) qui a eu lieu du 23 au 27 juin 1997.

9. L'Association a pris part à la Conférence internationale des organisations non gouvernementales à Séoul sur le thème « Le rôle des organisations non gouvernementales au XXI<sup>e</sup> siècle : inspirer, autonomiser, agir » qui a eu lieu du 10 au 16 octobre 1999 en République de Corée. Cette conférence a été organisée par l'Université Kyung He/Global Coordinator Society International, la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies (CONGO) et le Comité exécutif des organisations non gouvernementales associées au Département de l'information de l'ONU. L'Association continuera de s'acquitter de ses responsabilités en tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil

économique et social (catégorie spéciale) et auprès de la CNUCED (catégorie générale).

---